

**NE PAS JOINDRE A VOTRE DECLARATION DE REVENUS – DOCUMENT A CONSERVER
JUSTIFICATIF A PRODUIRE AUX SERVICES FISCAUX SUR DEMANDE
OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS**

PERIODE DU : 01/01/2017
AU : 31/12/2017

N° 2561 Ter
2017

1ère PARTIE - à conserver

DESIGNATION :		DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE	
NOM OU RAISON SOCIALE		GIE AFER		
PRENOMS				
COMPLEMENT D'ADRESSE				
N° NATURE OU NOM DE LA VOIE		36 RUE DE CHATEAUDUN		
COMMUNE		PARIS		
CODE POSTAL		75009		
N° SIRET AU 31/12/2017		325 590 925 00047	Code bénéficiaire	B
N° SIRET AU 31/12/2016 (en cas de changement)			Les renvois 2AB, 2BG, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042 C	
INFORMATIONS GENERALES		COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION		
PERIODE DE REFERENCE		Date de naissance ou n° SIRET		
GUICHET		COMMUNE NAISSANCE (LIBELLE)		
REFERENCES DU COMPTE OU NUMERO DE CONTRAT		DEPARTEMENT (CODE)		
CREDIT D'IMPOT (HORS PEA)	2AB	COMMUNE NAISSANCE (CODE)		
AUTRES CREDITS D'IMPOT RESTITUABLES	2BG	NOM D'USAGE		
CREDIT D'IMPOT PRELEVEMENT	2CK	Produit d'assurance vie bénéficiant d'un abattement soumis au prélèvement libératoire		2DH
CREDIT D'IMPOT SUR TITRES NON COTES ETRANGERS DETENUS DANS UN PEA ET/OU UN PEA-PME (1)	8VL	Autres produits soumis à Prélèvement libératoire		2EE
MONTANT DES FRAIS	2CA			
PLUS VALEURS DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (INFORMATIONS FACULTATIVES)				
Montant après application éventuelle des abattements		Abattement pour durée de détention de droit commun		

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il se rattache

2ème PARTIE – à conserver

Vous devez être en mesure de justifier, à la demande du centre des finances publiques, les sommes portées en revenus de capitaux mobiliers

PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE	A REPORTER SUR LA DECLARATION DE REVENUS *
REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE	
BASE DU PRELEVEMENT 0	CADRE 2 CASE EE
MONTANT DU PRELEVEMENT 0	
PRODUITS DE CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET DE PLACEMENTS DE MEME NATURE D'UNE DUREE INFERIEURE A 8 ANS	
MONTANT DES REVENUS 0	CADRE 2 CASE TS
REVENUS EXONERES	
MONTANT DES REVENUS 0	* PAS DE DECLARATION
REVENUS AYANT DEJA ETE SOUMIS A LA CSG, A LA CRDS ET AU PRELEVEMENT SOCIAL SANS CSG DEDUCTIBLE	
MONTANT DES REVENUS 0	CADRE 2 CASE CG
REVENUS AYANT DEJA ETE SOUMIS A LA CSG, A LA CRDS ET AU PRELEVEMENT SOCIAL AVEC CSG DEDUCTIBLE	
MONTANT DES REVENUS 0	CADRE 2 CASE BH
PRODUITS DE CONTRATS D'ASSURANCE VIE BENEFICIANT D'UN ABATTEMENT CONTRAT SUPERIEURS A 6 OU 8 ANS (IMPOSITION 98 – 7,5 %)	
SOU MIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE	CADRE 2 CASE DH
MONTANT 0	
SOU MIS A L'IMPOT SUR LE REVENU	CADRE 2 CASE CH
MONTANT 0	

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE AFER

Régis par les articles L 251-1 à L 215-23 du Code de commerce – 325 590 925 R.C.S. Paris
36, rue de Châteaudun – 75441 Paris Cedex 09 – Tél. : 01 40 82 24 24 – Fax : 01 42 85 09 18